

Termes de Référence

Appel à consultation

LRPS -2020- 9156828

« Appui à la mise en place d'une nouvelle génération de DAO au Maroc (Relance) »

Mission	Développement d'un modèle testable des DAO « nouvelle génération », avec un cahier des charges et un outil de diagnostic de fonctionnement et présentation des résultats du diagnostic
Type de contrat	Contrat institutionnel
Durée	70 jours / homme sur un maximum de 3 mois à partir de la date de signature du contrat
Date de début	Mars 2020
Date limite pour les propositions	26 Mars 2020 à Minuit (GMT+1)
Processus de sélection	Appel à consultation

1. Sommaire

1.Sommaire.....	2
2.Contexte général	3
3.Objectifs.....	4
3.1. Objectif global.....	4
4.Activités/ méthodologie	5
5.Livrables attendus.....	7
6.Durée et date de mission proposées	8
7.Profil du/des consultant(es).....	10
8.Dossier de l’offre	11
8.1. Offre technique	11
8.2. Offre Financière :.....	11
9.Evaluation des offres.....	11
9.1. Evaluation de l’offre technique (pondération de 80% de la note globale).....	11
9.2. Evaluation de l’offre financière (pondération de 20% de la note globale).....	12
9.3. Evaluation Finale de l’offre globale.....	12
10. Soumission et processus de sélection	13

2. Contexte général

Le Maroc a enregistré des progrès significatifs dans la réalisation des droits de l'enfant au cours des deux dernières décennies. Ces progrès se traduisent par plusieurs actions stratégiques pour l'amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base qui ont permis au Royaume d'atteindre plusieurs objectifs du millénaire pour le développement.

Il convient néanmoins de noter des disparités aussi bien entre milieux sociaux et zones géographiques dans la répartition de ces progrès ; des efforts supplémentaires s'avèrent donc nécessaires pour remédier à ces inégalités persistantes. En effet, le ratio de la mortalité maternelle est deux fois et demie plus importante en milieu rural (111.1 décès pour 100.000 naissances vivantes) qu'en milieu urbain (44.6 décès pour 100.000 naissances vivantes). Plus de 15.000 enfants meurent chaque année avant leur cinquième anniversaire, dont 60% meurent au cours des 28 premiers jours de leur vie.

Dans l'objectif générale de l'appui à l'amélioration de l'accès à des soins de qualité en matière de santé de la mère et de l'enfant, l'UNICEF, en partenariat avec l'INDH (Initiative Nationale de Développement Humain) et le Ministère de la santé (MS) a développé un programme visant à contribuer à améliorer l'accès à la demande des services de santé et de nutrition de qualité à travers une assistance technique de l'UNICEF au MS et à l'INDH dans le cadre du sous-programme « Amélioration de la santé et de la nutrition maternelle et infantile » - INDH III. L'objectif général de cette proposition de l'UNICEF est de fournir l'appui technique nécessaire au MS et à l'INDH pour contribuer à l'amélioration de la santé maternelle et infantile au Maroc à travers le renforcement des systèmes de santé communautaire.

Le programme sera mis en œuvre dans 14 provinces identifiées dans trois régions prioritaires : Béni Mellal – Khénifra (BMK), Marrakech – Safi (MS) et Draa Tafilelt (DT).

Le programme se concentrera particulièrement sur les actions à fort impact durant les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant. L'UNICEF apportera un soutien technique et systématique pour la modélisation des stratégies d'intervention liées à la santé communautaire et à leur mise en œuvre par l'INDH et le MS. Ces stratégies visent, particulièrement, à renforcer la participation du communautaire dans la santé ainsi que les mécanismes d'aiguillage, avec l'inclusion de stratégies complémentaires pour améliorer la demande, la sensibilisation et l'engagement des communautés en faveur de la santé et la nutrition maternelle, néonatale et infantile.

Le programme¹ sera implémenté à travers une approche expérimentale, en trois phases sur une période de 18 mois, qui seront structurées comme suit :

- 4 mois de phase de début (ou « Inception ») ;
- 12 mois de phase de modélisation et pilotage ;
- 2 mois de phase finale et d'élaboration d'une stratégie de « scale up ».

Pendant la phase de début ou « phase d'Inception », dont la durée s'étale sur 4 mois, des activités de benchmark seront mises en œuvre sur plusieurs aspects. L'un des aspects fondamentaux concerne des activités de benchmark relatives au modèle de Dar Al Oumouma (DAO) pour la redynamisation et le renforcement de son rôle dans le contexte des soins de santé primaire à niveau communautaire.

¹ Voir annexe A : Extrapolé du document de programme

Dar Al Oumouma, ou maison d'attente, a été développée et renforcée au cours des phases précédentes de l'INDH, avec l'appui technique de l'UNICEF. Mise en service depuis janvier 2006 dans le cadre de la coopération entre l'UNICEF et le Maroc, DAO contribue à créer un lien entre les communautés et les structures d'accouchement.

Les femmes issues des zones rurales ciblées, qui se présentent pour accouchement et qui ne présentent pas de risque apparent, y sont hébergées avant et après la naissance de leurs bébés. Au moment de l'accouchement, les femmes hébergées dans les DAO sont transférées au centre de santé de rattachement, où elles sont suivies par des professionnels de santé dans une maison d'accouchement équipée, ouverte 24 heures sur 24. En cas de besoin de référence, elles sont évacuées par ambulance vers l'hôpital le plus proche.

Des défis ont été identifiés quant à la qualité de l'offre des services de DAO, en particulier la normalisation des activités développées et le niveau des compétences des équipes de sensibilisation et de gestion des DAO.

3. Objectifs

Objectif global

Le bureau d'études, engagé et supervisé par l'UNICEF devra reporter au comité technique tripartite du suivi du programme composé par l'UNICEF, le Ministère de la santé (Direction de la Population) et le Ministère de l'intérieur (la coordination nationale de l'INDH). Le bureau d'études aura pour mission de développer un document de benchmark et d'orientation stratégique - à travers une approche combinée de revue documentaire et de missions de terrain dans les régions ciblées par le programme -, pour proposer un modèle testable des DAO « nouvelle génération » pour le Maroc accompagné d'un cahier des charges et élaborer des outils de diagnostic de fonctionnement des DAO « nouvelle génération » selon le cahier des charges développé ainsi que la formation d'une équipe d'évaluateurs.

Objectifs spécifiques:

- 1) Développement d'un benchmark des bonnes pratiques et expériences réussies internationales de structures sociales d'appui aux centres d'accouchement/ maisons d'attente/ DAO adaptables au contexte du Maroc sur la base d'une revue documentaire extensive.
- 2) Évaluation, à travers des visites de terrain, des capacités existantes d'implantation sur un échantillon représentatif des 38 DAO dans les trois régions, en se référant au cahier des charges existant et des ONG gestionnaires, ainsi que la collaboration et l'implication des représentants locaux du MS et de l'INDH et la perception des services fournis par les DAO par les communautés.
- 3) Proposition de recommandations stratégiques et opérationnelles pour renforcer le rôle des DAO et les convertir en DAO « nouvelle génération » - une structure d'appui au centre de santé niveau 2 ainsi qu'une structure clé dans un système de santé primaire à niveau communautaire - en se basant sur les expériences internationales et les informations collectées sur le terrain.
- 4) Préparation d'un modèle testable des DAO « nouvelle génération » pour le Maroc avec propositions spécifiques sur les mécanismes de fonctionnement, de coordination, de redevabilité, de supervision, de gestion, de réglementation, de suivi et d'évaluation des DAO « nouvelle génération », qui devront inclure :

- Propositions de révision des rôles et engagements du Ministère de la Santé et de l'INDH selon les missions et attribution de chacun, côté managériale, administrative, financière et technique dans le dispositif des DAO ;
 - Cartographie et analyse des capacités des associations / ONGs engagées dans la gestion/opérationnalisation des DAO et des aspects à renforcer ;
 - Propositions de révision des rôles et engagements des associations / ONGs, engagées dans la gestion/opérationnalisation des DAO, côté managériale, administrative, financière et technique dans le dispositif de relais communautaires ;
 - Propositions de révision de l'utilisation des espaces des DAO pour des activités en plus de l'hébergement
 - Identification des facteurs de succès, les risques et les contraintes d'implantation et de pérennisation de l'engagement du modèle proposé ;
 - Propositions de changements de normes, des règlements et le statut juridique des DAO en fonction du modèle proposé.
- 5) Développement d'un cahier des charges pour le modèle proposé des DAO « nouvelle génération » (qui inclura la précision le rôle, les missions et objectifs, l'offre de services et de gouvernance, les mécanismes de référence et de contre référence, etc.), accompagné d'un plan d'action pour la formation du personnel des DAO « nouvelle génération » et des associations gestionnaires ainsi qu'une estimation des coûts pour la mise en œuvre des DAO « nouvelle génération », avec recommandations pour pérennisation financière et opérationnelle.
- 6) Proposition d'un tableau de bord des indicateurs et un système de suivi- évaluation et le développement des outils de diagnostic de fonctionnement des DAO « nouvelle génération » en fonction du cahier des charges développé, pour identifier, dans les DAO actuelles, les leviers et les gaps existants.
- 7) Test et validation des outils de diagnostic de fonctionnement des DAO « nouvelle génération » sur un échantillon représentatif, avec formation des personnes ressources identifiées par le comité technique du suivi du projet sur l'utilisation des outils de diagnostic du fonctionnement.
- 8) Révision du cahier des charges du modèle développé des DAO « nouvelle génération » sur la base des résultats de l'exercice de diagnostic.

4. Activités/ méthodologie

Le bureau d'études sera responsable de la mise en œuvre des activités suivantes, à travers des revues documentaires extensives, des missions de terrain sur trois régions cibles (Béni Mellal – Khénifra (BMK), Marrakech – Safi (MS) et Drâa Tafilelt (DT))² et la formation et la supervision d'une équipe de personnes ressources chargées de l'exercice de diagnostic des DAO :

² Voir Annexe B1, B2, B3 (Liste des provinces, établissements CSR2 et DAO dans les trois régions)

- Analyser le référentiel des DAO au Maroc ;
- Examiner et partager les expériences mondiales réussies d'amélioration et renforcement des structures sociales d'appui aux centres d'accouchement/ maisons d'attente/ DAO adaptable au contexte du Maroc sur la base d'une revue documentaire extensive.
- Examiner la capacité du niveau local et le processus adopté pour la mise en œuvre des DAO en service ainsi que l'implication des parties prenantes à travers : la revue documentaire et la visite de terrain (entretien, focus groups avec prestataires de santé, parties prenantes et population cible), etc...
- Rencontrer toutes les parties prenantes pour identifier les associations impliquées dans la gestion/opérationnalisation des DAO actives et les responsabilités de chacune des parties prenantes (MI, MS, autorités locales et associations, etc.) ;
- Réaliser des visites de terrain³ dans les régions et sites du projet (3 régions sont ciblées : MS, BMK et DT, 38 DAO sont actifs au niveau des 3 régions et un échantillon représentatif des DAO non opérationnelles) pour mener une évaluation de l'implication et de la coordination des différentes parties (INDH, DRS, autorités locales, ONG, relais communautaires) ;
- Animer des ateliers pour présenter et valider les résultats, les recommandations avec les parties prenantes et livrables :
 - Une réunion de validation de la méthodologie ;
 - Une réunion de validation du modèle testable de DAO « Nouvelle Génération », avec implication régionale ;
 - Une réunion de validation du premier draft de cahier des charges et de l'outil de diagnostic du fonctionnement des DAO « nouvelle génération » ;
 - Atelier final national de validation des livrables.
- Développer une stratégie d'engagement des acteurs impliqués dans la gestion et la supervision des DAO, avec propositions spécifiques de mécanismes de fonctionnement, de coordination, de redevabilité, de supervision, de gestion, de réglementation, de suivi et d'évaluation des DAO « nouvelle génération » ;
- Identifier des propositions d'utilisation des espaces de DAO pour des activités autre que l'hébergement ;
- Réviser le cadre législatif des DAO pour proposer des changements des normes/ règlements/ statut juridique des DAO ;
- Adapter et élaborer un nouveau cahier des charges des DAO « nouvelle génération » ;
- Développer un outil de diagnostic de fonctionnement pour les DAO « nouvelle génération », en prenant en compte les outils d'évaluation des DAO développés par l'ONDH ;
- Former une équipe de personnes ressources identifiées par le comité technique du suivi du projet sur le diagnostic de fonctionnement pour identifier, dans tous les DAO actuellement existantes (opérationnelles et non opérationnelles)⁴ dans les trois régions, les leviers et les gaps existants pour la mise en œuvre du cahier des charges développé ;
- Superviser la phase de diagnostic des DAO par les personnes ressources formés et restituer les résultats ;

³ Visites à réaliser sur un échantillon représentatif des DAO opérationnelles et non opérationnelles sur les 3 régions

⁴ Y compris les DAO déjà visités pour mener une évaluation de l'implication et de la coordination des différentes parties

- Prendre en compte, si disponibles, les résultats préliminaires de l'évaluation des DAO par l'ONDH⁵ ;
- Finaliser les outils et cahier des charges développés sur la base des résultats du diagnostic et autres informations clés.

5. Livrables attendus

La présente consultation devrait aboutir aux livrables suivants :

- 1) **Une note méthodologique (10%) en français** d'environ 10 pages maximum présentant en détail la méthodologie adoptée, la justification des choix méthodologiques, les outils de collecte et d'analyse des données...
- 2) **Un rapport de la revue de la littérature (10%)** avec un benchmark de bonnes pratiques et expériences internationales réussies, en **français**.
- 3) **Un modèle testable des DAO « Nouvelle Génération », avec une stratégie d'engagement des acteurs identifiés dans la gestion et la supervision des DAO au Maroc** : propositions spécifiques de mécanismes de fonctionnement, de coordination, de redevabilité, de supervision, de gestion, de réglementation, de suivi et d'évaluation des DAO « nouvelle génération » en **français**.
- 4) **Un premier draft de cahier des charges des DAO « Nouvelle Génération »,** avec une estimation des coûts pour la mise en œuvre basée sur le modèle développé et des recommandations pour la pérennisation financière et opérationnelle, accompagné d'un plan d'action pour la formation du personnel de DAO « nouvelle génération » et des associations gestionnaires, **révisé et finalisé par suite des résultats du diagnostic de fonctionnement des DAO en français** (33%).
- 5) **Des outils de diagnostic de fonctionnement des DAO « nouvelle génération »** en fonction du cahier des charges développé, **testés et validés (30%) en français** et en **arabe**.
- 6) **Rapport de formation et compilation des résultats de l'exercice de diagnostic de fonctionnement des DAO « nouvelle génération »,** suite à la formation et la supervision des personnes ressources identifiées par le comité technique du suivi du projet pour l'exercice de diagnostic de fonctionnement de toutes les DAO existantes dans les trois régions, en **français**.
- 7) **Un rapport analytique final de la consultation (8%) en français** présentant les constats suite aux consultations de terrain et aux entretiens menés avec les différentes parties prenantes du projet ainsi qu'une revue des documents nationaux, et qui contient, sans s'y limiter, l'ensemble des éléments cités dans les livrables attendus, et qui comprend également :

⁵ Toute la documentation disponible sera partagée avec le bureau d'études retenu.

- Un résumé exécutif;
- Le cadre méthodologique et d'évaluation, ainsi que l'ensemble des outils de collecte des données ;
- Les résultats des entretiens sur le terrain et de la revue documentaire nationale et l'analyse des observations ;
- Les principales conclusions et recommandations.

Le rapport analytique devra être accompagné de **tous les comptes rendus des missions du terrain**.

Des présentations synthétisées sur PowerPoint des résultats et livrables (partielles et finales) de la consultation, en version électronique devront être développés pour chaque réunion de validation et pour l'atelier finale.

6. Durée et date de mission proposées

La durée de la consultation est de 70 jours / homme qui doit se dérouler sur un maximum de 3 mois à partir de la date de signature du contrat. Cette période ne peut être étendue mais il est possible d'élargir l'équipe de consultants pour travailler en parallèle.

La date proposée pour la mission dans le pays est pour début Avril 2020 (visites de terrain et ateliers de brainstorming), fin avril 2020 (présentation de modèle de DAO « nouvelle génération ») et fin mai 2020 (restitution des livrables définitifs et résultats du diagnostic).

La réunion de démarrage, de cadrage et de validation de la note méthodologique permettra de finaliser la liste des institutions et régions à visiter et de s'assurer de la prise en considération de l'ensemble des acteurs pertinents pour chaque niveau. Elle peut être faite à distance.

NB : le bureau d'étude est amené à coordonner avec un autre consultant recruté dans le cadre de l'appui au processus de mise en place d'un dispositif « relais communautaire » en santé au Maroc.

Le paiement de la consultation sera fait par facturation partielle **après la réception et la validation finale des livrables par le comité de suivi** selon le calendrier de facturation suivant :

Livrables	Délais prévisionnels	% de paiement
Date de démarrage souhaitée	Debut Avril 2020	
LOT Livrables 1: Note méthodologique	5 jours	8.5%
Une note méthodologique en français d'environ 10 pages maximum présentant en détail la méthodologie adoptée, la justification des choix méthodologiques, les outils de collecte et d'analyse des données...		
LOT Livrables 2 : Rapport de la revue de la littérature internationale	5 jours	8.5%

<p>Un rapport de la revue de la littérature avec un benchmark de bonnes pratiques et expériences internationales réussies, en français</p>		
<p>LOT LIVRABLE 3 : Un modèle des DAO « Nouvelle Génération », avec une stratégie d’engagement des acteurs identifiés dans la gestion et la supervision des DAO au Maroc</p>	<p>17 Jours, mission de terrain y compris</p>	<p>17%</p>
<p>Un modèle des DAO « Nouvelle Génération », avec une stratégie d’engagement des acteurs identifiés dans la gestion et supervision des DAO au Maroc : propositions spécifiques de mécanismes de fonctionnement, de coordination, de redevabilité, de supervision, de gestion, de réglementation, de suivi et d’évaluation des DAO « nouvelle génération » en français</p>		
<p>LOT Livrables 4 : Un premier draft de cahier des charges des DAO « Nouvelle Génération », révisé et finalisé par suite des résultats du diagnostic de fonctionnement des DAO</p>	<p>17 jours (13 jours pour le premier draft, mission de terrain y compris et 4 jours pour la révision/ finalisation)</p>	<p>23%</p>
<p>Un premier draft de cahier des charges des DAO « Nouvelle Génération », avec une estimation des coûts pour la mise en œuvre basée sur le modèle développé et des recommandations pour pérennisation financière et opérationnelle, accompagné d’un plan d’action pour la formation du personnel de DAO « nouvelle génération » et des associations gestionnaires, révisé suite aux résultats du diagnostic de fonctionnement des DAO en français (33%)</p>		
<p>LOT Livrables 5 : Des outils de diagnostic de fonctionnement des DAO « nouvelle génération » testés et validés</p>	<p>5 jours</p>	<p>8.5%</p>

<p>Des outils de diagnostic de fonctionnement des DAO « nouvelle génération » en fonction du cahier des charges développé, testés et validés (30%) en français et en arabe</p>		
<p>LOT Livrables 6 : Rapport de formation et compilation des résultats de l'exercice de diagnostic de fonctionnement des DAO « nouvelle génération »</p>	<p>16 jours (2 jours formation, 10 jours supervision de l'exercice de diagnostic, 4 jours pour consolidation des résultats et rapports)</p>	<p>26%</p>
<p>Rapport de formation et compilation des résultats de l'exercice de diagnostic de fonctionnement des DAO « nouvelle génération », suite à la formation et la supervision des personnes ressources identifiées par le comité technique du suivi du projet pour l'exercice de diagnostic de fonctionnement de toutes les DAO existantes dans les trois régions, en français.</p>		
<p>LOT Livrables 7 : Rapport analytique final comprenant</p>	<p>5 jours</p>	<p>8.5%</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Un résumé exécutif; • Le cadre méthodologique et d'évaluation, ainsi que l'ensemble des outils de collecte des données ; • Les résultats des entretiens sur le terrain et de la revue documentaire nationale et l'analyse des observations ; • Les principales conclusions et recommandations ; • Les comptes rendus des missions de terrain ; • Des présentations synthétisées PowerPoint des résultats et livrables (partielles et finales) de la consultation, en version électronique. 		
<p>TOTAL</p>	<p>70 jours</p>	<p>100%</p>

1. Profil du/des consultant(es)

Cette consultation s'adresse e aux bureaux d'études. Les membres de l'équipe en charge de cette consultation devront justifier du profil suivant :

- Avoir un diplôme supérieur en santé publique ou équivalent de niveau Master ou Doctorat.
- Avoir une expérience dans le domaine lié aux prestations demandées.

- Avoir une expérience pertinente dans le domaine de la santé communautaire. Une expérience dans l'évaluation des DAO est souhaitable.
- Avoir une expérience dans l'analyse et l'évaluation de programmes de santé et dans les études qualitatives.
- Avoir une maîtrise de la langue française. Une maîtrise des langues arabe et anglais est un atout.
- Il est recommandé que le consultant principal ou l'un des membres de l'équipe de consultants maîtrise du dialecte local « darija ».
- Il est recommandé que le consultant/ l'équipe des consultants dispose d'un mélange d'expertises, relatives pour exemple au financement des systèmes de santé, réglementation des établissements de santé, et le développement des outils de formation et de suivi.

2. Dossier de l'offre

Cette consultation est ouverte aux bureaux d'études nationaux et internationaux.

Les bureaux d'études devront inclure dans le dossier de candidature une offre technique et une offre financière.

2.1. Offre technique

L'offre technique doit comprendre, mais sans s'y limiter, ce qui suit :

- Une note méthodologique.
- Le CV du consultant ou les CV du consultant principal candidat à la présente mise en concurrence et de son équipe.
- Le formulaire P11 du consultant principal dûment complété, (le Formulaire P11 est disponible en pièce jointe).
- Sur la base des présents TDR, Le bureau d'études devra proposer un échéancier approximatif incluant une réunion de lancement/cadrage, une mission du terrain ainsi que les ateliers de brainstorming et un atelier de restitution pour l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le projet.
- Une fiche descriptive de la structure juridique.

2.2. Offre Financière :

Le bureau d'études devra fournir une offre financière détaillée incluant tous les frais pour compléter l'ensemble des livrables (coûts journaliers ; frais de déplacement etc.). Les couts logistiques des ateliers seront responsabilité de l'UNICEF.

La prestation sera entamée après la signature du contrat entre Le bureau d'études et l'UNICEF.

3. Evaluation des offres

L'évaluation finale des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation Technique et Financière.

3.1. Evaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale)

Un **score technique (St)** avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique. Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejeté à l'issue de cette première étape.

Les candidats présélectionnés peuvent être invités à un entretien pour approfondir l'évaluation technique.

Le **score technique (St)** sera attribué selon le tableau ci-dessous :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	
Réponse globale (20 points)	
Compréhension des tâches, les objectifs et l'exhaustivité et la cohérence de la réponse	10
Correspondance globale entre les exigences des TDR et la proposition	10
Méthodologie et approche proposée (45 points)	
Qualité de l'approche proposée / méthodologie	30
Qualité du plan de travail proposé (y compris l'échéancier)	15
Profil du candidat / Capacité technique (35 points)	
Pertinence du Profil	10
Expérience du consultant dans des domaines similaires et selon les qualifications requises	15
Expérience dans l'analyse et l'évaluation de programme de santé	10
EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points	100

3.2. Evaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) appréciée en fonction du prix Global et de la cohérence dans la décomposition du prix global recevra un **score financier (Sf)** de 100 points. Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$\mathbf{Sf = 100 \times Om/F}$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F: Prix de l'offre

3.3. Evaluation Finale de l'offre globale

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en un **score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

$$\mathbf{St = 80\% \text{ de la note globale}}$$

$$\mathbf{Sf = 20\% \text{ de la note globale.}}$$

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$$\mathbf{Sg = (St \times 80\%) + (Sf \times 20\%)}$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

4. Soumission et processus de sélection

Les soumissions doivent être adressées soit par courrier physique sous pli fermé soit par courrier électronique au plus tard le **26 Mars 2020 à Minuit (GMT +1)**, dernier délai de réception des plis :

- **Par courrier physique sous pli fermé :**

Les soumissions doivent être adressées au bureau de l'UNICEF au Maroc, 13 bis, Rue Jaafar Essadik, Agdal, Rabat-Maroc.

L'enveloppe extérieure, portant le nom du candidat, fermée et libellée au nom de l'UNICEF doit porter la mention « **Ne pas ouvrir – Offre pour Consultation : Appui à la mise en place d'un modèle des DAO « nouvelle génération » au Maroc** » .

Elle doit obligatoirement contenir, sous peine de rejet, toutes les pièces suivantes dûment remplies, datées, signées et réparties dans deux enveloppes intérieures fermées :

1. **Une enveloppe « A »** portant le nom du candidat et la mention « **offre technique - Appui à la mise en place d'un modèle des DAO « nouvelle génération » au Maroc** ». L'offre technique doit inclure le chronogramme proposé pour la consultation.
2. **Une enveloppe « B »** portant le nom du candidat et la mention « **offre financière - Appui à la mise en place d'un modèle des DAO « nouvelle génération » au Maroc** ». L'offre financière doit être complète incluant tous les frais liés à cette consultation.

- **Par courrier électronique :**

Les soumissions doivent être adressées à l'adresse suivante : rabatbids@unicef.org avec mention en objet « **Offre pour Consultation : Appui au processus de mise en place des DAO « Nouvelle Génération » au Maroc** » en deux messages différents :

1. L'offre technique.
2. L'offre financière.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation, (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à M. Benyounes Moh à l'adresse :

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance Bureau du Maroc
13 bis, Rue Jaafar Essadik, Agdal, Rabat-Maroc
Téléphone 212 537 67 56 96
Télécopie 212 537 67 56 97
bmoh@unicef.org